

Jean-Claude Honorat

En quête de vérité

Sa vocation de journaliste est née dans sa chambre d'enfant, quand Jean-Claude Honorat avait 8 ou 9 ans : « *Ce soir-là, j'avais entendu mon grand-père me raconter les turpitudes de la presse en 1914, et je l'avais vu pleurer en traitant les journalistes de menteurs, juste bons à inventer les fables d'une guerre qui ne tuait pas alors que c'était une boucherie. Alors ce soir-là, dans le noir, assis sur mon lit d'enfant, j'ai levé la main droite et j'ai juré de devenir journaliste pour rechercher et dire la Vérité!* » Cette promesse d'enfant, Jean-Claude va l'accomplir grâce à l'armée. « *J'avais une formation de photographe et pendant mon service, je suis affecté au service de cinéma des Armées. C'est là que j'apprends à me servir d'une caméra, à l'école Vaugirard, promo 1968!* » Dès lors sa caméra ne le quitte plus et lui permet de piger pour l'ORTF, dans le Haut-Var, sa terre natale.

Dans cette télé très droitière, Jean-Claude apprend vite à se repérer et réussit à se faire embaucher en CDI en donnant le change, car il est aussi moniteur de parachutisme. « *Pour eux, forcément un parachutiste c'est un mec de droite! Moi, j'ai vite découvert qu'à côté des gaullistes, il y avait des gens plus sympas, un peu anars... les journalistes du SNJ.* » C'est à ce moment-là qu'il rencontre Édouard Guibert, responsable du SNJ à l'ORTF, et Daniel Gentot, président du SNJ. Après ces rencontres son engagement syndical ne se démentira pas. Même si « *être SNJ, défendre la déontologie à FR3 Côte d'Azur*

c'était un peu un calvaire! » Il se reconvertisse et devient reporter-rédacteur. Jean-Claude n'a qu'une idée en tête : tracer son sillon de journaliste, poursuivre sa quête de vérité. Une quête qui va lui mettre à dos une large partie de la classe politique niçoise, et nombre de ses confrères de FR3 Côte d'Azur. Imaginez un peu : il avait osé s'attaquer à l'intouchable maire de Nice. À force d'enquêtes et de reportages, il est parvenu à prouver les méthodes mafieuses du très corrompu Jacques Médecin. Menacé publiquement par l'édile niçois, espionné et calomnié par plusieurs journalistes de sa propre rédaction, Jean-Claude devra accepter d'être exfiltré de sa région pendant plusieurs semaines.

À force d'endosser le rôle du journaliste incorruptible, Jean-Claude Honorat était devenu une cible permanente : « *J'avais emmerdé tellement de gens sur la Côte d'Azur, qu'ils ont essayé de me faire vivre.* » A France 3, Jean-Claude est convoqué deux fois en commission de discipline, il s'en tire avec un blâme. « *C'est à ce moment-là que j'ai réalisé la force que peut apporter le soutien d'un syndicat. Sans le soutien constant du SNJ, je n'aurais pas pu tenir dans cette quête de vérité!* »

F. O.



Collection personnelle

Maryse Richard

Journaliste de service public



Collection personnelle

Courage et ténacité : deux qualités primordiales que tous reconnaissent à Maryse Richard, même si ses ennemis peuvent évoquer plutôt l'entêtement. Mais ne fallait-il pas un superbe « *entêtement* » pour être recrutée par l'ORTF en 1972 pour la régie-son de diffusion où le personnel féminin était quasi inexistant, puis en septembre 1979 en qualité d'ingénieure du son dans le service des reportages

de l'actualité où elle sera l'unique femme pendant plus de 6 ans. « *Entêtement* » aussi pour devenir journaliste reporter d'images en 1985, là encore la seule femme pendant plus de 10 ans.

Son énergie et sa curiosité l'ont amenée sur tous les terrains, y compris les plus durs tels que la couverture de la première Intifada en Cisjordanie en 1988 ou le conflit opposant les Arméniens aux Azéris dans l'enclave du Haut-Karabakh en 1991. Devenue Grand reporter en 1992, elle a mené parallèlement une défense de sa profession en tant que déléguée SNJ.

Son intégrité et ses compétences ont été saluées et, ses amis « *la poussant* », en 1996, elle a été élue secrétaire du Comité d'hy-

giène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de France 2, à une époque où rares étaient les journalistes à qui leurs collègues des autres familles professionnelles faisaient confiance dans ces domaines. Des constructeurs de décors aux administratifs en passant par les intervenants sur les plateaux, elle a dénoncé, sans relâche, les risques et les dangers auxquels leurs hiérarchies les laissaient exposés, pendant plus de 11 ans.

Cet investissement lui a coûté cher professionnellement et quand elle a fait condamner le directeur technique, président du CHSCT, pour délit d'entrave au fonctionnement de ce comité dans l'affaire de la contamination par la légionellose, elle est devenue la « *femme à abattre* ». Un jugement rare du tribunal de grande instance de Paris, le 14 décembre 2010, confirmé par la cour d'appel de Paris et prononcé publiquement le 10 janvier 2012.

Handicapée professionnellement par un genou abîmé, après une agression volontaire d'un CRS lors d'une manifestation qu'elle couvrait en tant que JRI, et bloquée dans sa carrière de journaliste, elle a quitté le service public le 2 juin 2011 pour mettre ses qualités et son énergie au service d'autres causes. Certains vous diront qu'elle a un caractère « *de cochon et de Bretonne bien trempée* ». Si c'est vrai, c'est pour cacher un cœur d'or.

Dominique PRADALIÉ